

## Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : 13  
Annonce No 10-147752  
Fournitures

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.  
Correspondant : séverine DONZEAU, 281 Boulevard du Maréchal Foch B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence,  
tél. : 04-90-44-40-65, télécopieur : 04-90-44-40-62, courriel : severine.donzeau@agglopo-le-provence.org.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché : fourniture de carburants pour les véhicules d'agglopo-le Provence.**

*Type de marché de fournitures* : achat.

*CPV - Objet principal* : 30163100

*Objets supplémentaires* : 09132000

09133000

09134000

09134200.

*Lieu de livraison* : territoire de la Communauté d'agglomération.

*Code NUTS* : FR824.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

la présente consultation, passée en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics porte sur la fourniture de carburants par cartes magnétiques ou équivalent pour des véhicules VL et PL.

Il s'agit de fournir principalement, du super sans plomb 95 et 98, du GPL, du gasoil, du diesel aux stations du titulaire.

Les cartes doivent permettre également de régler les péages autoroutiers sur le territoire national, le lavage des véhicules et des produits portant exclusivement sur l'entretien courant des véhicules (huile, lave-glace...)

Le candidat indiquera dans son offre si les cartes permettent le règlement des parkings et le réseau accessible.

Auquel cas, ce service est intégré dans l'objet du marché.

D'autres services pourront être associés à ces cartes selon les propositions des candidats indiquées dans leur mémoire technique. Ils seront alors intégrés dans l'objet du marché.

Ce marché est un marché à bons de commande

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : seuil minimum annuel de commande : 30 000 euros ht

Seuil maximum annuel de commande : 90 000 euros ht

Les seuils minimum et maximum annuels sont identiques pour la période de reconduction.

*Nombre de reconductions éventuelles* : 1.

*Refus des variantes.*

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : .

à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010 et jusqu'au 31 octobre 2011.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : paiement selon les règles de comptabilité publique sur le budget de la communauté d'agglomération.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : les critères intervenant au moment de l'analyse de la candidature sont :

Garanties et capacités techniques et financières

Références professionnelles

Pour cela et conformément à l'article 45 du Code des Marchés Publics, le candidat aura à produire :

- un DC 4 ou document équivalent dûment rempli et signé

- un Dc5 ou document équivalent dûment rempli et signé

Ces documents sont téléchargeables sur le site : [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr)

- les références et/ou qualifications de leur entreprise ;

- attestation d'assurance professionnelle.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 15 septembre 2010, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : précision sur la durée du marché :

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010 ou pour une durée inférieure correspondant à une consommation égale au seuil maximum de 90 000 euros (H.T.) annuel. Il prendra fin à l'arrivée du premier des 2 termes.

Il est renouvelable, une fois, par lettre recommandée 2 mois avant son échéance.

Jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous

1. Valeur technique pondérée à 70 points

La valeur technique sera jugée en exploitant le mémoire technique présenté par le candidat. Les sous-critères seront notés comme suit :

- le nombre ainsi que les adresses précises des stations situées sur le territoire de la Communauté d'agglomération et la densité du réseau sur le territoire national : 25 points
- le nombre ainsi que les adresses précises des stations situées sur le territoire de la Communauté d'agglomération comportant une pompe GPL : 25 points.
- les modalités d'accès aux stations et l'amplitude d'ouverture (notamment 24h/24h) pour les stations situées sur le territoire de la Communauté et le nombre de bornes automatiques : 15 points
- le mode de fonctionnement des cartes, et les services proposés : 5 points

2. Prix pondéré à 30 points

Ce critère sera jugé sur la base du Bordereau des prix

- prix des carburants et remise appliquée : 25 points
- marge du titulaire et frais supplémentaires : 5 points

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats s'adresseront au :

Renseignements administratifs et techniques : Service Achats : 04.90.44.40.65 ou 04.90.44.72.09.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels* :

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation "http : //agglropole.marcoweb.fr"

Le DCE peut également être remis gratuitement à tout candidat qui en fait la demande par télécopie au service Achats 04.90.44.40.62 ou par email à severine.donzeau@agglropole-provence.org.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures* :

les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour : Fourniture de carburants pour les véhicules d'agglropole Provence - ne pas ouvrir

Ce pli devra être déposé contre récépissé, à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Agglropole Provence

Service Achats

197 rue du Pavillon

13300 Salon de Provence

Ou

S'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Agglropole Provence

Service Achats

281 Boulevard du Maréchal Foch

B.P. 274

13666 Salon-De-Provence

Ouverture des bureaux : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures

Aucune offre dématérialisée ne sera admise.